

[Text]

gouvernement du Canada devrait appuyer cette dépense, ayant vendu la Société canadienne des postes et, ainsi, ne disposant plus du revenu de la distribution du courrier et des autres aspects lucratifs du système postal. Un tel mouvement n'a pas de sens.

Ce que nous avons entendu au fil des ans de la part de l'honorable Harvie Andre sur la Société canadienne des postes, se résume ainsi: La Société canadienne des postes ne fait pas d'argent, par conséquent, nous devrions la vendre. La Société canadienne des postes fait de l'argent, par conséquent, nous devrions la vendre.

Nous sommes au courant de la directive du ministre des Finances d'alors, Michael Wilson, en 1989, demandant que la Société canadienne des postes atteigne un rendement comparable à celui d'une société privée de même taille (entre 14 à 15 p. 100). Ce fut une déformation sérieuse du maintien législatif de la Société canadienne des postes pour qu'elle atteigne l'auto-suffisance financière.

Nous croyons que la Société canadienne des postes offre un service public essentiel, et qu'elle ne devrait pas être obligée de faire des profits. Mais si les réductions, l'élimination des emplois et la vente des bâtiments se poursuivent, et si la Société canadienne des postes doit devenir une entreprise rentable, il n'y a aucune raison de la vendre après l'avoir soutenue pendant plus de 100 ans avec l'argent des contribuables.

En conclusion, comme le dit Solidarité rurale du Québec dans son mémoire demandant un moratoire de trois ans, et je cite:

Le gouvernement canadien ne peut permettre que certaines communautés rurales soient privées de ce service dans toute son intégralité. Il ne peut non plus, s'en remettre, pour garantir l'accessibilité et la qualité de ce service en milieu rural, à de petits commerces privés qui, souvent et malgré leur bonne volonté, ne pourraient rendre disponible les ressources humaines nécessaires pour offrir un service postal de haute qualité; ce à quoi ont autant droit les ruraux que tous les autres citoyens et citoyennes.

Le gouvernement canadien ne peut faire fi de l'opinion de la population rurale du pays. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur des inconvénients sérieux de la privatisation/rationalisation du service postal en milieu rural canadien:

- Accès souvent difficile aux services (superboîtes le long des grandes routes, surfaces glacées, déblaiement inefficace etc.)

- Augmentation du délai d'acheminement du courrier (une levée par jour lors du passage du facteur rural.)

[Traduction]

Corporation and thereby lost access to the revenue from mail distribution and the other lucrative aspects of the postal system. To do this makes no sense.

What we have heard over the years from the Honourable Harvie Andre about the Canada Post Corporation can be summarized as follows: the Canada Post Corporation is not making money, so we should sell it; the Canada Post Corporation is making money, so we should sell it.

We are aware of the directive issued by the then Finance Minister, Michael Wilson, in 1989, demanding that the Canada Post Corporation achieve a level of return comparable to a private corporation of the same size (between 14% and 15%). This was a serious distortion of the legislative maintenance of the Canada Post Corporation so that it attains financial self-sufficiency.

We believe that the Canada Post Corporation offers an essential public service, and that it should not be obliged to make a profit. But if the reductions, the elimination of jobs and the sale of property continues, and if the Canada Post Corporation must become a profitable business, there is no reason to sell it after having supported it for more than 100 years with taxpayers' money.

In conclusion, as Solidarité rural du Québec stated in its brief requesting a three-year moratorium, and I quote:

The Canadian government cannot allow certain rural communities to be completely deprived of this service. Nor can it, to guarantee the accessibility and quality of this service in rural areas, rely on small private businesses which, often despite their best intentions, are unable to provide the human resources necessary to offer postal service of high quality, something to which rural dwellers have as much right as other Canadian citizens.

The Canadian government cannot ignore the opinions of the country's rural population. We take the liberty of drawing your attention to the serious drawbacks of the privatization/rationalization of postal service in Canada's rural communities:

- Often difficult access to services (super mailboxes along main highways, icy surfaces, inefficient snow clearing, etc.)

- Increase in mail delivery delays (one collection a day when the letter carrier makes his rounds).